



LE 21 JANVIER 2013

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beaupré, 3 rue de Fatima Est, lundi, le 21 janvier 2013 à 20 h, à laquelle sont présents:

M. Éric Desaulniers, conseiller
M. Pierre Carignan, conseiller
Mme Lise Pelletier, conseillère
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Michel Paré, maire.

Également présent: M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

Absences motivées : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Jean-François Duclos, conseiller
M. Serge Simard, conseiller

6009-210113 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORT

C.C.U.

- . Rapport des permis décembre 2012
- . Rapport annuel des permis pour l'année 2012

6010-210113 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2012**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, le Greffier-adjoint est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2012.

6011-210113 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 DÉCEMBRE 2012**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la Greffier-adjoint est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2012.

6012-210113 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 1202181 à 1202246	286 151,77 \$
Numéros 1202247 à 1202291	79 952,69 \$
Numéros 1300001 à 1300013	55 137,38 \$
Numéros 1300014 à 1300142	214 377,45 \$

6013-210113 **CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC – RENOUELEMENT ADHÉSION**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de renouveler l'adhésion à la Chambre de commerce de Québec au coût de 235,00 \$ plus les taxes et de déléguer les personnes suivantes :

M. Michel Paré
M. Pierre Renaud
M. Pierre Carignan
M. Éric Desaulniers
M. Roch Lemieux

6014-210113 **ASSURANCES COLLECTIVES – NOMINATION DE L'UMQ COMME MANDATAIRE**

ATTENDU QUE le 30 novembre dernier, l'UMQ a octroyé au groupe Mallette Actuaire inc. le contrat pour les services professionnels d'un consultant en matière d'assurance collective pour les employés d'un regroupement d'organismes municipaux;

ATTENDU QUE la Ville de Beaufort fait partie de ce regroupement;

ATTENDU QUE pour être en mesure de mieux protéger les intérêts des municipalités et organismes membres du regroupement, l'UMQ souhaite agir comme mandataire auprès de l'assureur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement que la Ville de Beaufort mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour l'accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels.

6015-210113 **MANDAT À ME MARC LEMAIRE – TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de mandater Me Marc Lemaire de la firme « Tremblay Bois Mignault Lemay » afin de représenter la Ville dans le dossier de la Cour Supérieure portant le numéro 200-17-017370-123 et dont la Ville de Beaufort est mise en cause.

6016-210113 **MODIFICATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 1156**

ATTENDU les modifications demandées par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU qu'il y a lieu de remplacer l'annexe A représentant l'estimation préliminaire des travaux datée du 25 janvier 2012 déjà déposée par l'estimation des travaux révisée en date du 21 décembre 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de modifier le Règlement numéro 1156 de la façon suivante :

- a) remplacer dans le deuxième ATTENDU QUE dudit règlement en date du « 25 janvier 2012 » par « 21 décembre 2012 »;
- b) remplacer, dans l'article 2 en date du « 25 janvier 2012 » par « 21 décembre 2012 »;
- c) remplacer, partout où il se trouve, le montant de 643 675 \$ par le montant de 632 290 \$.

6017-210113 **YHC ENVIRONNEMENT FACTURE #1200**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'acquitter la facture #1200 au montant de 675 \$ plus les taxes applicables relativement au projet hôtel de ville (FMV12015).

6018-210113 **MANDAT À MADAME GHISLAINE LACHANCE DE REMAX – VENTE DU LOT 3 681 202**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement :

- a) de donner mandat à Madame Ghislaine Lachance de Re/Max de vendre un terrain situé sur le Chemin de la Rivière, connu comme étant le lot numéro 3 681 202;
- b) de verser le produit de la vente dans le fonds de parc et terrain de jeux;
- c) d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général ou Mme Johanne Gagnon, greffière à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

6019-210113 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR UN HÔTEL DE VILLE – PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉ (PIQM), VOLET 2.1**

Considérant que la Ville de Beaufort désire présenter une demande d'aide financière pour la construction d'un nouvel hôtel de ville;

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de:

- a) QUE la Ville de Beaufort autorise la présentation du projet de construction d'un nouvel hôtel de ville au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec Municipalités (PIQM) volet 2.1;

- b) QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Beaupré à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer des coûts d'exploitation continus de ce dernier;
- c) QUE la Ville de Beaupré désigne Monsieur Roch Lemieux, Directeur général et trésorier comme personne autorisée à agir et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser Monsieur Roch Lemieux, directeur général à déposer et à signer tous les documents nécessaires à une demande de subvention concernant le futur hôtel de ville dans le programme PIQM 2.1.

6020-210113 **CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS DE SKI ALPIN – AFFICHAGE TEMPORAIRE**

ATTENDU que dans le cadre des Championnats du monde juniors de ski alpin Québec 2013 qui se tiendront du 18 au 28 février 2013 à la Station Mont Sainte-Anne et au Massif de Charlevoix, l'organisation a déposé une demande pour installer des oriflammes ainsi que des enseignes temporaires sur le territoire de la Ville de Beaupré;

ATTENDU que dans le cadre d'évènements spéciaux, la Ville de Beaupré a toujours démontré une ouverture pour autoriser l'affichage temporaire;

ATTENDU que les enseignes temporaires pourraient être installées aux endroits suivants : Sport AB, Esso, Uniprix, à l'intersection de la route 360 et de la rue Lachance, à l'intersection de la route 138 et de la rue Van Bruyssel, à l'intersection de la route 138 et de la rue Côté et sur l'enseigne appartenant au Mont Ste-Anne sur la route 360 et également à l'entrée de Station Mont Ste-Anne;

ATTENDU que l'organisation désire installer des oriflammes sur les structures installées sur la route 138;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser l'installation des enseignes temporaires suivant les spécifications suivantes :

- que l'organisation obtienne l'autorisation des propriétaires sur lesquels une enseigne sera installée;
- que les structures sur lesquelles elles seront installées soient le moins apparentes possible;
- qu'une demande d'intervention soit acheminée au MTQ pour l'installation des oriflammes qui seront aux frais de l'organisation de ces championnats;
- que les enseignes temporaires et les oriflammes soient enlevés au plus tard 5 jours suivant la fin de l'évènement, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

6021-210113 **NOMINATION DES MEMBRES DU CCU (SIÈGES 2, 4 ET 6)**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de renouveler le mandat M. Éric

Desaulniers, Mme Lucette Godbout et Mme Lyne Savard aux sièges 2, 4 et 6.

6022-210113 **ADOPTION RÈGLEMENT #1160-1**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'adopter le règlement #1160-1 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement de zonage et portant le numéro 967 relativement à la zone 32-H pour:*

- *permettre dans la zone 32-H les usages habitation unifamiliale en rangée (Ha3), habitation bifamiliale en rangée (Hb3), habitation multifamiliale 3 et 4 logements (Hc1) et habitation multifamiliale 4 à 8 logements (Hc2);*
- *Déterminer les normes de lotissement pour les bâtiments en rangées;*
- *Modifier les normes d'implantation quant à la hauteur en étage et en mètre;*
- *Ajouter des normes particulières pour les bâtiments en rangées. »*

6023-210113 **MANDAT À ME ALAIN BOURGET – TRAVAUX AVENUE ROYALE – SERVITUDES DE BORNE-FONTAINE ET ACQUISITION DE TERRAINS (RAYONS DE RUES) – AUTORISATION À SIGNATURE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de mandater Me Alain Bourget afin de préparer tous les documents nécessaires à l'obtention des servitudes de bornes fontaines et d'acquisition de terrain (rayon de rue) dans le cadre du projet de réfection de l'avenue Royale et d'autoriser Monsieur Michel Paré, maire et Madame Johanne Gagnon, greffière, à signer tous les documents nécessaires à cet effet le tout suivant la proposition de service du 17 janvier 2013.

6024-210113 **MANDAT À M. PIERRE CLAVET ARPEUTEUR – TRAVAUX AVENUE ROYALE - OPÉRATION CADASTRALE, RAYONS DE RUES, POSE DE BORNES ET CERTIFICAT DE LOCALISATION – AUTORISATION À SIGNATURE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de mandater Monsieur Pierre Clavet, arpenteur-géomètre afin de préparer l'opération cadastrale pour dix rayons de rues et terrains résiduels, certificat de localisation et piquetage dans le cadre du projet de réfection de l'avenue Royale le tout suivant la proposition de service du 11 janvier 2013.

6025-210113 **DEMANDE AUTORISATION MTQ POUR INSTALLATION DE 30 ORIFLAMMES EN BORDURE DU BOULEVARD SAINTE-ANNE SECTEUR ENTRE CÔTE DE LA MICHE ET VIADUC MONT-SAINTE-ANNE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de demander au ministère des transports l'autorisation pour l'installation de trente (30) oriflammes en bordure du boulevard Ste-Anne dans le secteur Côte-de-la-Miche et viaduc Mont Ste-Anne.

6026-210113 **RÉAMÉNAGEMENT DE 33 POTEAUX DÉCORATIFS ET BRANCHEMENTS DES COMPAGNIES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET AUTORISATION BELL, HYDRO-QUÉBEC, VIDÉOTRON SECTEUR AVENUE ROYALE ENTRE LES RUES LACHANCE ET DE FATIMA EST**

ATTENDU QUE dans le cadre de la mise en valeur et de la revitalisation du centre-ville de Beaupré, le conseil municipal désire procéder au remplacement de 33 poteaux de bois par 33 poteaux décoratifs en béton et à une rationalisation des branchements aériens des compagnies d'utilités publiques, Bell, Hydro-Québec et Vidéotron entre les rues Lachance et de Fatima Est;

ATTENDU qu'il a déjà été demandé aux compagnies d'utilités publiques d'évaluer les coûts des branchements aériens et pour le remplacement des poteaux de bois par des poteaux décoratifs entre les rues Lachance et de Fatima Est;

ATTENDU les coûts budgétaires déposés par les compagnies d'utilités publiques;

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement que la ville de Beaupré demande à Hydro-Québec, Bell et Vidéotron de procéder au remplacement de 33 poteaux de bois par 33 poteaux décoratifs en béton et à la rationalisation des branchements aériens entre les rues Lachance et de Fatima Est.

6027-210113 **ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN LUMINAIRE "MODÈLE" À ÉCLAIRAGE DEL SUR POTEAU EXISTANT RUE FATIMA EST**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'acheter auprès de la compagnie LUMCA une lampe incluant le support pour pot à fleur qui sera installée sur la rue de Fatima Est, entre l'école et le presbytère, au coût de 2 234 \$ plus les taxes applicables. Les coûts d'installation seront de 300 \$ approximativement plus les taxes applicables.

6028-210113 **OUVERTURE ET ADJUDICATION DES SOUMISSIONS – MOBILIER URBAIN**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation le 10 janvier 2013;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de :

Les Agences de L'Est P.J. inc	44 550,00 \$
Profab 2000	50 415,00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit « Les Agence de L'Est P.J. inc » au montant de 44 550 \$ plus les taxes applicables.

6029-210113 **RÉPARATION FISSURES RÉSERVOIR DES COTEAUX**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'octroyer le contrat de réparation des fissures du réservoir des Coteaux à la compagnie G-Solutions-Fissures pour un montant de 12 439 \$ plus les taxes applicables.

6030-210113 **CHANGEMENT DE L'HORAIRE ESTIVAL DE L'ÉCOCENTRE ET MODIFICATION À LA LIMITE PAR CITOYENS**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'apporter les changements suivants pour le volet résidentiel seulement:

- a) d'ajouter une plage horaire le mercredi soir de 16 h à 20 h pendant la saison estivale soit pour la période du 15 avril au 15 novembre ;
- b) de rendre illimité le nombre de visite pour le dépôt d'herbes, feuilles et branches, pneus, huile, peinture, fluocompacte, bonbonne de propane et matériel informatique;
- c) d'augmenter la limite de visites de 3 à 5 pour les matériaux de construction et autres non énumérés précédemment.

6031-210113 **CÔTE DE LA FALAISE- ORIENTATION CONCERNANT LA RÉFECTION DE LA CÔTE DE LA FALAISE**

ATTENDU que de nombreuses expertises effectuées sur une période de plus de 3 ans ont révélé que la Côte de la Falaise n'aurait jamais dû être construite et qu'elle ne peut être réaménagée de façon sécuritaire qu'en utilisant des solutions qui demeurent encore aujourd'hui incertaines et indéterminées et qui entraîneront assurément des coûts prohibitifs et déraisonnables ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement :

- a) de ne pas procéder à la réfection de la Côte de la Falaise;
- b) de convertir et d'aménager l'accès temporaire en accès permanent;
- c) d'aménager une piste multifonctionnelle dans l'ancienne Côte de la Falaise, laquelle sera fermée définitivement à la circulation;

6032-210113 **CONVERSION DES ENTRÉES ÉLECTRIQUES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DU BOULEVARD STE-ANNE - TRAVAUX BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES**

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation de décembre 2011 pour la conversion des entrées électriques dans le cadre des travaux du boulevard Ste-Anne;

ATTENDU que le contrat a été octroyé à la compagnie Robert Gingras inc le 16 janvier 2012 par la résolution #5599-160112;

ATTENDU que des travaux supplémentaires ont été requis;

ATTENDU la recommandation de paiement de l'ingénieur monsieur Pierre Desrochers de la firme BPR datée du 16 janvier 2013;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la somme de 1 941,06 \$ incluant les taxes.

6033-210113 **MINISTÈRE DES TRANSPORTS – AUTORISATION PAIEMENT DE LA FACTURE #676064 DANS LE CADRE DES TRAVAUX DU BOULEVARD SAINTE-ANNE (RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 1136)**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric

Desaulniers et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture #676064 au montant de 27 189,42 \$ incluant les taxes au ministère des Transports à même le Règlement d'emprunt numéro 1136 dans le cadre des travaux du boulevard Sainte-Anne.

6034-210113 **BEAUPRÉ EN PÊCHE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENSEMENCEMENT DES LACS ET DES COURS D'EAU**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser Gilles Carrier à signer tous les documents nécessaires à la demande d'aide financière pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune dans le cadre de Beupré en pêche.

6035-210113 **FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (PÊCHE EN HERBE)**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser M. Gilles Carrier à signer tous les documents nécessaires à une demande d'aide financière auprès de la Fondation de la Faune du Québec.

6036-210113 **MANDAT À YHC ENVIRONNEMENT ANALYSE ÉCONOMIQUE VOLET ÉNERGIE CENTRE MULTISPORTIF**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de mandater la firme YHC environnement afin de procéder à l'analyse économique des options et des scénarios (volet énergie) concernant le centre multisportif (projet FMV12013) le tout suivant l'offre de services du 11 septembre 2012 pour un montant maximal de 25 000 \$ incluant les taxes.

6037-210113 **FERME NAPOLIE POUR ANIMAUX FÊTE NATIONALE 2013**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de retenir les services de la ferme NAPOLIE lors de la fête Nationale du 24 juin 2013 pour la fourniture d'un carrousel de 4 poneys et autres animaux, le tout suivant l'offre de service du 30 octobre 2012 au montant de 3 000 \$ plus taxes.

6038-210113 **LOGICIELS SPORT-PLUS INC - CONDITIONS D'UTILISATION D'UNE LICENCE POUR LES INSCRIPTIONS EN LIGNE**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'autoriser Monsieur Roch Lemieux à signer le contrat d'utilisation d'une licence auprès de la compagnie Logiciels Sport Plus inc relativement aux inscriptions en ligne du service des loisirs.

6039-210113 **ACQUISITION TERRAINS PARC INDUSTRIEL SECTEUR EST**

ATTENDU que la Ville désire manifester son intérêt à acquérir les terrains d'AIM anciennement connus comme étant les terrains d'AbitiBowater;

ATTENDU la recommandation formulée par DAA dans l'étude intitulée « Stratégie de requalification de l'ancien site de l'usine AbitiBowater de Beaupré » datée d'octobre 2012;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'enclencher le processus d'acquisition des terrains d'AIM.

6040-210113 **MANDAT DAA POUR ACCOMPAGNEMENT DÉMARCHE ACQUISITION TERRAIN PARC INDUSTRIEL SECTEUR EST**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de mandater la firme DAA afin d'accompagner la Ville dans sa démarche d'acquisition des terrains du parc industriel secteur Est, le tout suivant l'offre de services du 17 janvier 2013, au tarif horaire de 160 \$/heure plus les taxes. Les frais de déplacement et de subsistance sont en sus.

6041-210113 **ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PHASE 1 ET 2 POUR LE LOT 3 681 145 (SECTEUR DE LA MARINA DANS LE PARC INDUSTRIEL)**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de confier à la firme CIMA + le mandat de procéder à l'évaluation environnementale phase 1 et 2 du lot 3 681 145 situé à l'Est dans le parc Industriel pour un montant estimé à 14 700 \$ plus les taxes et de fournir une aide pour accompagner la Ville afin de compléter la demande de financement au Fonds Municipal Vert au montant de 1300 \$ plus les taxes, le tout suivant l'offre de service du 30 novembre 2012.

6042-210113 **MANDAT AU CLD - APPEL D'OFFRES POUR UN PLAN D'AFFAIRES**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de mandater le CLD afin de préparer un devis et un appel d'offres en regard d'un plan d'affaires concernant le parc industriel pour les terrains d'AIM. Les frais seront payés 50 % par la Ville et 50 % par le CLD et ce, jusqu'à concurrence de la somme de 5 000 \$ incluant les taxes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une (1) personne est présente et une question a été posée concernant la vente du terrain du chemin de la Rivière.

6043-210113 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 35.

Michel Paré
Maire

Roch Lemieux, greffier adjoint et
Directeur général et trésorier